

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens s'insurge contre les nouvelles règles que souhaite imposer Jean-François Mattei sur le TFR

Paris, le 24 juillet 2003 – Le Collectif des Groupements de Pharmaciens d'Officine, qui réunit les 11 principaux Groupements de Pharmaciens et rassemble 11 700 pharmacies d'Officine pour 65% du chiffre d'affaires total de la profession, a décidé de mettre en oeuvre tous les moyens mis à sa disposition pour :

- Montrer au Gouvernement l'inutilité et les dangers liés à l'application du TFR (Tarif Forfaitaire de Responsabilité)
- Dissuader les Laboratoires Pharmaceutiques de "contourner" les règles du marché générique et de la substitution.

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens s'insurge contre les nouvelles dispositions concernant le paracétamol qui font état de la disparition de la constitution d'un groupe générique en compensation d'une baisse de prix.

De ce fait nouveau, l'officine est privée d'un marché générique essentiel et d'un moyen majeur pour atteindre les taux de substitution qui lui sont imposés.

De même, le passage sous TFR de 3 molécules ayant pourtant dépassé le taux de substitution de 45% constitue une modification des règles du jeu, en cours de route, incompréhensible et démotivante.

Le Collectif des Groupements de pharmaciens s'oppose vivement à ces sanctions collectives alors que ses adhérents déploient une énergie constante et considérable pour atteindre les objectifs fixés par le Ministre de la santé.

L'égoïsme, l'irresponsabilité ou le manque de courage de certains ne peut pénaliser toute une profession.

Pour prouver le rôle irremplaçable du pharmacien dans le développement de ce marché et son caractère moteur dans la maîtrise des dépenses de Santé, le Collectif des Groupements de pharmaciens appelle ses adhérents à inciter leurs confrères et équipes à être très efficaces sur leur politique de conseil, d'achat, de merchandising et à redoubler d'efforts sur la substitution de **toutes** les molécules.

*Contact Presse : Altedia PR
Catherine Durand : 01.44.91.55.22*